



PLACEMENTS  
FRANKLIN TEMPLETON

# Rapport annuel

Le 31 décembre 2017

FONDS à RENDEMENT CIBLE FRANKLIN



## Fonds à rendement cible Franklin

---

Madame, Monsieur,

Dans l'ensemble, l'année 2017 a été une période vigoureuse pour les placements boursiers et la volatilité a été peu élevée à l'échelle mondiale. Le Canada a toutefois fait figure d'exception, puisque la confiance des marchés a évolué au rythme des fluctuations constantes des prix du pétrole et des attentes en matière de croissance économique au pays. Malgré des rendements globalement positifs, les actions canadiennes ont été à la traîne de leurs homologues mondiales qui ont été moins volatiles.

De nombreux analystes ont déclaré qu'à partir de 2018, les investisseurs ne devraient plus s'attendre à ce que les marchés soient aussi calmes qu'en 2017. Qui plus est, des facteurs tels que la hausse des taux d'intérêt, l'économie et la politique commerciale aux États-Unis ainsi que les préoccupations d'ordre géopolitique et sur le plan de la sécurité mondiale pourraient alimenter l'incertitude sur les marchés financiers.

Dans un tel contexte, il est particulièrement important de vous assurer que le degré de diversification de votre portefeuille vous convient. À première vue, la tâche semble être ardue, si l'on considère la variété des choix dont nous, les investisseurs, disposons maintenant sur le marché.

Il est par conséquent important d'examiner régulièrement votre portefeuille avec votre conseiller en placement. C'est d'abord une bonne idée de rencontrer votre conseiller, car il vérifiera si la composition actuelle de votre portefeuille vous permet encore d'atteindre vos objectifs financiers. Par ailleurs, votre conseiller peut travailler avec vous pour voir s'il existe de nouvelles occasions sur le marché qui peuvent mieux vous préparer à ce qui nous attend.

Les opinions et les commentaires des spécialistes qui gèrent vos placements sont une autre ressource sur laquelle les investisseurs peuvent compter. Je vous invite à lire nos rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds qui vous renseignera sur le rendement de vos placements au cours de la dernière année civile. Vous pouvez aussi consulter le site [franklintempleton.ca](http://franklintempleton.ca) pour prendre connaissance de nouvelles et de perspectives de nos nombreux professionnels des placements.

En conclusion, je vous remercie de continuer à investir avec nous et je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2018.

Cordiales salutations,



Duane W. Green  
Président et chef de la direction  
Société de Placements Franklin Templeton

# Table des matières

---

États financiers	
Fonds à rendement cible Franklin	3
Notes annexes	15
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	31
Rapport de l'auditeur	32

# Fonds à rendement cible Franklin

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 31 décembre 2017

	Actions	Coût moyen	Juste valeur
		(en milliers)	(en milliers)
<b>PLACEMENTS : 82,38 %</b>			
<b>ACTIONS ORDINAIRES : 45,33 %</b>			
<b>États-Unis : 23,08 %</b>			
3M Co. ....	40	12 \$	12 \$
AbbVie Inc. ....	94	11	11
Accenture PLC, A ....	246	45	47
AGNC Investment Corp. ....	419	11	11
Ally Financial Inc. ....	436	14	16
Annaly Capital Management Inc. ....	1 237	18	18
Apple Inc. ....	218	49	46
AT&T Inc. ....	189	8	9
Athene Holding Ltd., A ....	118	7	8
Avery Dennison Corp. ....	52	7	8
Best Buy Co. Inc. ....	121	8	10
Biogen Inc. ....	17	7	7
Brighthouse Financial Inc. ....	100	7	7
Broadridge Financial Solutions Inc. ....	57	7	6
Cadence Design Systems Inc. ....	286	16	15
Campbell Soup Co. ....	129	8	8
Capital One Financial Corp. ....	155	17	19
CBRE Group Inc. ....	307	16	17
Cisco Systems Inc. ....	147	6	7
Citigroup Inc. ....	364	33	34
Clorox Co. ....	132	22	25
Cognizant Technology Solutions Corp., A ....	177	17	16
Colgate-Palmolive Co. ....	450	42	43
Comcast Corp., A ....	253	12	13
CVS Health Corp. ....	219	19	20
Delta Air Lines Inc. ....	185	12	13
Discovery Communications Inc., C ....	246	5	7
Dominos Pizza Inc. ....	30	6	7
Estée Lauder Companies Inc., A ....	212	33	34
Everest Re Group Ltd. ....	45	13	13
Exelon Corp. ....	282	15	14
Express Scripts Holding Co. ....	435	34	41
F5 Networks Inc. ....	68	10	11
Fastenal Co. ....	190	12	13
Foot Locker Inc. ....	142	5	8
General Motors Co. ....	369	20	19
Gilead Sciences Inc. ....	636	59	56
H&R Block Inc. ....	224	8	7
HCA Holdings Inc. ....	124	12	14
Intel Corp. ....	316	15	18
Intuit Inc. ....	253	49	50
Juniper Networks Inc. ....	175	5	6
Kellogg Co. ....	159	13	14
KLA-Tencor Corp. ....	101	14	13
Lear Corp. ....	71	16	16
LyondellBasell Industries NV, A ....	352	47	49
Macy's Inc. ....	342	8	11

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds à rendement cible Franklin

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 31 décembre 2017 (suite)

	Actions	Coût moyen	Juste valeur
		(en milliers)	(en milliers)
<b>États-Unis : 23,08 % (suite)</b>			
McDonald's Corp. ....	37	8 \$	8 \$
MetLife Inc. ....	428	29	27
Mettler-Toledo International Inc. ....	18	14	14
Michael Kors Holdings Ltd. ....	146	10	12
Micron Technology Inc. ....	542	30	28
Monsanto Co. ....	100	15	15
Navient Corp. ....	309	5	5
NVR Inc. ....	2	8	9
Prudential Financial Inc. ....	65	9	9
Public Storage ....	29	8	8
Robert Half International Inc. ....	132	9	9
Rollins Inc. ....	99	6	6
Ross Stores Inc. ....	178	15	18
Scripps Networks Interactive Inc., A ....	94	9	10
Seagate Technology PLC ....	94	6	5
Simon Property Group Inc. ....	225	45	49
Southwest Airlines Co. ....	118	8	10
Société Sysco ....	203	14	16
T. Rowe Price Group Inc. ....	68	7	9
Target Corp. ....	89	6	7
Texas Instruments Inc. ....	209	26	27
The Boeing Co. ....	98	33	36
The Gap Inc. ....	252	8	11
The Hartford Financial Services Group Inc. ....	75	5	5
The Hershey Co. ....	152	21	22
The Home Depot Inc. ....	233	49	56
The Kroger Co. ....	897	25	31
The TJX Companies Inc. ....	494	43	47
Tyson Foods Inc. ....	73	7	7
United Therapeutics Corp. ....	45	7	8
Valero Energy Corp. ....	188	17	22
Voya Financial Inc. ....	100	5	6
W.W. Grainger Inc. ....	44	12	13
Wal-Mart Stores Inc. ....	300	34	37
Western Digital Corp. ....	126	14	13
		<u>1 397</u>	<u>1 482</u>
<b>Japon : 4,34 %</b>			
Daito Trust Construction Co. Ltd. ....	78	16	20
Daiwa House Industry Co. Ltd. ....	458	22	22
Fujitsu Ltd. ....	1 093	11	10
Hitachi Ltd. ....	1 148	12	11
Hoya Corp. ....	209	15	13
Japan Airlines Co. Ltd. ....	116	5	6
Kajima Corp. ....	881	12	11
KDDI Corp. ....	1 225	44	38
Mixi Inc. ....	100	7	6
Nexon Co. Ltd. ....	192	7	7
Nippon Telegraph & Telephone Corp. ....	213	14	13
NTT DoCoMo Inc. ....	472	15	14

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

# Fonds à rendement cible Franklin

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 31 décembre 2017 (suite)

	Actions	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
<b>Japon : 4,34 % (suite)</b>			
Oracle Corp. Japan	100	11 \$	10 \$
ORIX Corp.	708	16	15
Resona Holdings Inc.	960	7	7
Start Today Co. Ltd.	197	7	8
Subaru Corp.	668	28	27
Suzuki Motor Corp.	102	7	7
Taisei Corp.	206	15	13
Toshiba Corp.	3 698	13	13
Tosoh Corp.	293	9	8
		<u>293</u>	<u>279</u>
<b>Royaume-Uni : 2,76 %</b>			
Barclays PLC	6 161	19	21
Barratt Developments PLC	1 073	11	12
BT Group PLC	5 254	28	24
Burberry Group PLC	206	6	6
Capita PLC	612	5	4
Fiat Chrysler Automobiles NV	863	19	19
GlaxoSmithKline PLC	1 077	25	24
International Consolidated Airlines Group SA	695	7	8
Mondi PLC	247	8	8
Next PLC	175	13	14
Persimmon PLC	319	15	15
Taylor Wimpey PLC	3 445	11	12
The Berkeley Group Holdings PLC	141	9	10
		<u>176</u>	<u>177</u>
<b>Corée du Sud : 1,93 %</b>			
KT&G Corp.	67	9	9
LG Display Co. Ltd.	241	8	9
Lotte Chemical Corp.	16	7	7
Samsung Electronics Co. Ltd.	14	46	42
SK Hynix Inc.	415	39	37
SK Innovation Co. Ltd.	50	12	12
Woori Bank	409	7	8
		<u>128</u>	<u>124</u>
<b>Chine : 1,51 %</b>			
Agricultural Bank of China Ltd., H	27 891	17	16
Autohome Inc., certificat américain d'actions étrangères	48	4	4
Bank of China Ltd., H	29 340	18	18
Bank of Communications Co. Ltd.	9 311	9	9
China Cinda Asset Management Co. Ltd., H	9 285	5	4
China CITIC Bank Corp. Ltd.	9 420	8	7
China Telecom Corp. Ltd., H	14 027	9	8
CNOOC Ltd.	4 184	8	8
Momo Inc., certificat américain d'actions étrangères	122	4	4
NetEase Inc., certificat américain d'actions étrangères	18	7	8
Yum China Holdings Inc.	95	5	5
YY Inc., certificat américain d'actions étrangères	44	5	6
		<u>99</u>	<u>97</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds à rendement cible Franklin

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 31 décembre 2017 (suite)

	Actions	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
<b>Suisse : 1,35 %</b>			
Partners Group Holding AG .....	18	16 \$	15 \$
Roche Holding AG .....	201	64	64
Straumann Holding AG .....	9	8	8
		<u>88</u>	<u>87</u>
<b>Danemark : 1,07 %</b>			
Coloplast AS, B .....	136	14	14
Novo Nordisk AS, B .....	575	37	39
Pandora AS .....	119	14	16
		<u>65</u>	<u>69</u>
<b>Canada : 1,03 %</b>			
Linamar Corp. ....	51	3	4
Magna International Inc. ....	383	26	27
Power Corporation du Canada .....	337	11	11
Ressources Teck Ltée, B .....	571	15	19
West Fraser Timber Co. Ltd. ....	70	6	5
		<u>61</u>	<u>66</u>
<b>Allemagne : 0,98 %</b>			
Covestro AG .....	116	14	15
Deutsche Bank AG .....	544	12	13
Deutsche Lufthansa AG .....	244	10	11
Hugo Boss AG .....	72	7	8
METRO AG .....	191	5	5
ProSiebenSat.1 Media SE .....	250	10	11
		<u>58</u>	<u>63</u>
<b>Hong Kong : 0,92 %</b>			
BOC Hong Kong (Holdings) Ltd. ....	2 317	14	15
CK Asset Holdings Ltd. ....	2 656	29	29
Sino Biopharmaceutical Ltd. ....	3 436	6	8
WH Group Ltd. ....	5 329	7	7
		<u>56</u>	<u>59</u>
<b>Taiwan : 0,87 %</b>			
AU Optronics Corp. ....	9 024	5	5
Innolux Corp. ....	9 553	5	5
President Chain Store Corp. ....	593	7	7
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. ....	4 055	41	39
		<u>58</u>	<u>56</u>
<b>France : 0,87 %</b>			
Atos SE .....	34	7	6
Cie Générale des Établissements Michelin, B .....	95	17	17
Peugeot SA .....	539	16	14
Société Générale SA .....	289	19	19
		<u>59</u>	<u>56</u>
<b>Australie : 0,86 %</b>			
Amcor Ltd. ....	907	13	14
Aristocrat Leisure Ltd. ....	563	13	13
BHP Billiton Ltd. ....	387	11	11

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds à rendement cible Franklin

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 31 décembre 2017 (suite)

	Actions	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
<b>Australie : 0,86 % (suite)</b>			
Cochlear Ltd. ....	58	10 \$	10 \$
Fortescue Metals Group Ltd. ....	1 516	8	7
		<u>55</u>	<u>55</u>
<b>Norvège : 0,78 %</b>			
Marine Harvest ASA ....	455	11	10
Statoil ASA ....	1 166	31	31
Telenor ASA ....	324	7	9
		<u>49</u>	<u>50</u>
<b>Pays-Bas : 0,69 %</b>			
Aegon NV ....	1 842	15	15
Koninklijke Ahold Delhaize NV ....	1 042	26	29
		<u>41</u>	<u>44</u>
<b>Suède : 0,55 %</b>			
Boliden AB ....	241	11	10
Hennes & Mauritz AB, B ....	391	13	10
Lundin Petroleum AB ....	183	6	5
Swedish Match AB ....	192	9	10
		<u>39</u>	<u>35</u>
<b>Israël : 0,47 %</b>			
Bank Hapoalim BM ....	1 137	10	11
Bank Leumi Le-Israel BM ....	1 577	11	12
Check Point Software Technologies Ltd. ....	55	7	7
		<u>28</u>	<u>30</u>
<b>Italie : 0,40 %</b>			
Enel SpA ....	3 380	27	26
<b>Autriche : 0,19 %</b>			
OMV AG ....	151	12	12
<b>Afrique du Sud : 0,16 %</b>			
Vodacom Group Ltd. ....	653	9	10
<b>Indonésie : 0,12 %</b>			
Unilever Indonesia Tbk PT ....	1 608	7	8
<b>Nouvelle-Zélande : 0,09 %</b>			
Spark New Zealand Ltd. ....	1 898	6	6
<b>Hongrie : 0,09 %</b>			
MOL Hungarian Oil and Gas PLC ....	388	6	6
<b>Finlande : 0,08 %</b>			
Orion OYJ ....	109	6	5
<b>Brésil : 0,08 %</b>			
Banco Santander Brasil SA ....	432	5	5
<b>Pologne : 0,06 %</b>			
Polskie Gornictwo Naftowe i Gazownictwo SA ....	1 815	4	4
<b>Total des actions ordinaires :</b> .....		<u>2 832</u>	<u>2 911</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



# Fonds à rendement cible Franklin

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 31 décembre 2017 (suite)

	Actions	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
<b>ACTIONS PRIVILÉGIÉES : 0,37 %</b>			
<b>Corée du Sud : 0,37 %</b>			
Samsung Electronics Co., Ltd., priv. ....	10	26 \$	24 \$
<b>Total des actions privilégiées :</b> .....		<u>26</u>	<u>24</u>
<b>FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE : 13,66 %</b>			
<b>États-Unis : 12,24 %</b>			
iShares Emerging Markets Local Currency Bond ETF .....	1 820	114	110
iShares JP Morgan USD Emerging Markets Bond ETF .....	741	112	108
iShares MSCI ACWI ETF .....	2 000	185	181
S&P Depository Receipt Bloomberg Barclays High Yield Bond ETF .....	4 250	202	196
S&P Depository Receipt Gold Trust ETF .....	1 225	188	191
		<u>801</u>	<u>786</u>
<b>Japon : 1,42 %</b>			
iShares MSCI Japan ETF .....	1 200	92	91
<b>Total des fonds négociés en bourse :</b> .....		<u>893</u>	<u>877</u>
	<b>Parts</b>		
<b>FONDS SOUS-JACENTS : 23,02 %</b>			
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett .....	50 035	497	493
Fonds d'obligations de sociétés Franklin Bissett .....	34 813	403	393
Fonds du marché monétaire Franklin Bissett .....	27 215	272	272
Templeton Emerging Markets Smaller Companies Fund† .....	10 449	154	159
Fonds mondial d'obligations Templeton .....	13 098	174	161
<b>Total des fonds sous-jacents :</b> .....		<u>1 500</u>	<u>1 478</u>
<b>Total des placements :</b> .....		<u>5 251</u>	<u>5 290</u>
		<b>Montant du capital dans la devise d'émission</b>	
<b>TITRES À COURT TERME : 14,79 %</b>			
CIBC, dépôt à terme, 0,85 %, 02-01-18 .....	475 000 CAD	475	475
Banque Royale du Canada, dépôt à terme, 0,90 %, 02-01-18 .....	475 000 CAD	475	475
<b>Total des titres à court terme :</b> .....		<u>950</u>	<u>950</u>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS : 97,17 %</b> .....		<u>6 201 \$</u>	6 240
<b>GAIN NET LATENT SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS, options non comprises : 0,61 %</b> .....			39
<b>OPTIONS ACHETÉES : 0,12 %</b> .....			8
<b>OPTIONS VENDUES : (0,03)%</b> .....			(2)
<b>AUTRES ACTIFS, moins les passifs : 2,13 %</b> .....			<u>137</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET : 100,00 %</b> .....			<u>6 422 \$</u>

† Sous-fonds des Fonds communs de placement Franklin Templeton, sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) constituées en vertu des lois du Luxembourg et gérées par une société affiliée au gestionnaire.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds à rendement cible Franklin

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 31 décembre 2017 (suite)

### TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS (Au 31 décembre 2017)

#### CONTRATS DE CHANGE À TERME

Contrepartie	Notation	Date de règlement	Monnaie	Valeur nominale	Monnaie	Valeur nominale	Prix du contrat	Gain
			à livrer	en dollars canadiens	à recevoir	en dollars canadiens		(perte) latent
			(en milliers)	(en milliers)	(en milliers)	(en milliers)	(en milliers)	
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	19 CAD	19 \$	122 SEK	19 \$	6,6060	\$ —
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	51 CAD	51	578 ZAR	58	11,1600	7
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	91 CAD	91	94 AUD	92	1,0327	1
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	112 CAD	112	74 EUR	112	0,6630	—
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	158 CAD	158	93 GBP	158	0,5899	—
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	215 USD	271	274 CAD	274	1,2721	3
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	230 USD	289	293 CAD	293	1,2718	4
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	286 SEK	44	44 CAD	44	0,1540	—
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	750 NOK	114	117 CAD	117	0,1566	3
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	825 USD	1 036	1 054 CAD	1 054	1,2781	18
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	8 200 JPY	91	93 CAD	93	0,0114	2
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	10 100 JPY	113	114 CAD	114	0,0113	1
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	13 300 JPY	149	150 CAD	150	0,0113	1
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	14 200 JPY	159	162 CAD	162	0,0114	3
<b>Nombre total de contrats</b>	<b>14</b>							<b>43 \$</b>
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	67 CHF	86	86 CAD	86	1,2878	—
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	74 EUR	112	110 CAD	110	1,4887	(2)
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	78 AUD	77	76 CAD	76	0,9682	(1)
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	86 GBP	146	146 CAD	146	1,6974	—
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	87 CAD	87	67 CHF	87	0,7716	—
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	93 GBP	158	157 CAD	157	1,6860	(1)
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	94 AUD	92	92 CAD	92	0,9754	—
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	122 SEK	19	19 CAD	19	0,1532	—
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	123 CAD	123	96 USD	120	0,7782	(3)
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	578 ZAR	58	51 CAD	51	0,0885	(7)
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	25 480 KRW	30	30 CAD	30	0,0012	—
JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	5 février 2018	83 820 KRW	99	98 CAD	98	0,0012	(1)
<b>Nombre total de contrats</b>	<b>12</b>							<b>(15)\$</b>
<b>Gain net latent sur contrats de change à terme</b>								<b>28 \$</b>

#### SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL

Description	Contrepartie	Notation	Date d'échéance	Taux de paiement	Notionnel	Plus-value/
					(en milliers)	(moins-value) latente
						(en milliers)
<b>Indice négocié</b>						
BOFAML VORTEX ALPHA INDEX	BANK OF AMERICA, N.A.	A+	09-11-18	0,15	213 \$	1 \$
J.P. MORGAN EQUITY RISK PREMIUM GLOBAL MULTI-FACTOR (ACHETEUR / VENDEUR) USD INDEX	JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	15-05-18	—	978	8
J.P. MORGAN EXAL-CAPPED ENHANCED ALPHA SELECT 4X LEVERAGE	JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	28-03-18	1,60	96	5
<b>Nombre total de contrats</b>	<b>3</b>					<b>14 \$</b>
J.P. MORGAN U.S. VOLATILITY MOMENTUM QES LONG ONLY INDEX (SÉRIE 1)	JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	A+	08-11-18	0,09	170	(3)
<b>Nombre total de contrats</b>	<b>1</b>					<b>(3)\$</b>
<b>Gain latent sur les swaps sur rendement total</b>						<b>11 \$</b>
<b>Gain net latent sur les instruments dérivés</b>						<b>39 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds à rendement cible Franklin

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 31 décembre 2017 (suite)

### OPTIONS

	<u>Contrepartie</u>	<u>Prix de levée</u>	<u>Date d'échéance</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Nombre de contrats</u>	<u>Juste valeur</u> (en milliers)
<b>OPTIONS ACHETÉES</b>						
<b>Indice sur actions, option de vente</b>						
Indice S&P 500	JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	2 530,00 \$	16-02-18	USD	6	8 \$
<b>Indice sur actions, option d'achat</b>						
DJ Euro STOXX 50	JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	4 000,00	16-03-18	EUR	6	—
DJ Euro STOXX 50	JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	3 925,00	16-03-18	EUR	5	—
<b>Total achats</b>					<b>3</b>	<b>8 \$</b>
<b>Total des primes payées 32 306 \$</b>						
	<u>Contrepartie</u>	<u>Prix de levée</u>	<u>Date d'échéance</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Nombre de contrats</u>	<u>Juste valeur</u> (en milliers)
<b>OPTIONS VENDUES</b>						
<b>Indice sur actions, option de vente</b>						
Indice S&P 500	JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	2 350,00 \$	16-02-18	USD	(6)	(2)\$
<b>Indice sur actions, option d'achat</b>						
DJ Euro Stoxx Banks	JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	145,00	16-03-18	EUR	(4)	—
Dow Jones EURO STOXX Banks Index	JPMORGAN CHASE BANK, N.A.	150,00	16-03-18	EUR	(4)	—
<b>Total des options vendues</b>					<b>3</b>	<b>(2)\$</b>
<b>Total des primes reçues 12 808 \$</b>						

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds à rendement cible Franklin

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE Au 31 décembre 2017

	<u>2017</u> (en milliers)
<b>Actif</b>	
<b>Actif courant</b>	
Placements non dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net	6 240 \$
Trésorerie	
Dollars canadiens	2
Montants à recevoir	
Montant à recevoir des courtiers (note 3 e))	7
Marge et garantie (note 3 e))	1
Souscriptions de parts rachetables	180
Dividendes et retenues d'impôt	7
Options achetées	8
Gain latent sur les instruments dérivés	57
	<u>6 502</u>
<b>Passif</b>	
<b>Passif courant</b>	
Montants à payer	
Montant à payer aux courtiers (note 3 e))	1
Frais de gestion	4
Frais d'administration fixes	1
Distributions aux porteurs de parts	54
Options vendues	2
Perte latente sur les instruments dérivés	18
	<u>80</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>6 422 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (en milliers)</b>	
Série A	1 042 \$
Série F	159
Série O	2 146
Série PF	3 075
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>	
Série A	104 239
Série F	15 824
Série O	212 010
Série PF	304 875
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part — CAD</b>	
Série A	10,00 \$
Série F	10,07
Série O	10,12
Série PF	10,09

• Le Fonds a été lancé le 11 avril 2017.

Signé au nom de Société de Placements Franklin Templeton, le gestionnaire et fiduciaire

(Signé) Duane Green  
Administrateur

(Signé) Ghion Shewangzaw  
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds à rendement cible Franklin

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL Pour la période du 11 avril 2017 au 31 décembre 2017

	<u>2017</u>
	(en milliers)
<b>Revenus</b>	
Distributions provenant de fonds sous-jacents (note 3 h))	24 \$
Dividendes	33
Intérêts à distribuer (note 3 h))	6
Gain (perte) de change réalisé ou latent, montant net	(4)
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés (note 3 h))	53
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés	65
<b>Revenu (perte) total net</b>	<u>177</u>
<b>Charges</b>	
Frais de gestion (note 5 a))	26
Frais d'administration fixes (note 5 b))	4
Frais du comité d'examen indépendant	1
Charges d'exploitation, hors charges abandonnées ou acquittées par le gestionnaire	31
Charges d'exploitation (montant net), compte tenu des charges abandonnées ou acquittées par le gestionnaire	31
Coûts de transactions (note 8)	5
<b>Total des charges, montant net</b>	<u>36</u>
<b>Revenus (pertes) nets avant impôts</b>	141
Retenues d'impôt	4
<b>Total des charges, montant net</b>	<u>40</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités</b>	<u>137 \$</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités, par série (en milliers)</b>	
Série A	24 \$
Série F	3
Série O	33
Série PF	77
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b>	
Série A	78 910
Série F	7 359
Série O	38 408
Série PF	287 353
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités, par part</b>	
Série A	0,30 \$
Série F	0,43
Série O	0,87
Série PF	0,27

• Le Fonds a été lancé le 11 avril 2017.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds à rendement cible Franklin

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour la période du 11 avril 2017 au 31 décembre 2017 (en milliers)

	Toutes les séries	Série A	Série F	Série O	Série PF
	2017	2017	2017	2017	2017
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités</b>	137	24	3	33	77
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>					
Revenu net de placement	(39)	(7)	(1)	(12)	(19)
Gains nets réalisés sur les placements	(52)	(9)	(1)	(16)	(26)
Remboursement de capital	—	—	—	—	—
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	(91)	(16)	(2)	(28)	(45)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>					
Souscriptions	6 548	1 031	157	2 208	3 152
Réinvestissements	37	7	1	22	7
Rachats	(209)	(4)	—	(89)	(116)
<b>Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts rachetables</b>	6 376	1 034	158	2 141	3 043
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	6 422	1 042	159	2 146	3 075
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<u>6 422 \$</u>	<u>1 042 \$</u>	<u>159 \$</u>	<u>2 146 \$</u>	<u>3 075 \$</u>

• Le Fonds a été lancé le 11 avril 2017.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds à rendement cible Franklin

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE Pour la période du 11 avril 2017 au 31 décembre 2017

	<u>2017</u>
	(en milliers)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	
Intérêts reçus	5 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	26
Produit de la vente et de l'échéance de placements	2 226
Achats de placements	(8 411)
Réceptions des règlements sur instruments dérivés	237
Paiements des règlements sur instruments dérivés	(216)
Gain (perte) de change réalisé	(6)
Charges d'exploitation payées	(26)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<u>(6 165)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	
Produit de l'émission de parts rachetables	6 368
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(210)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<u>6 158</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	(7)
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Incidence des variations des cours de change	9
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<u><u>2 \$</u></u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017

---

### 1. Organisation

#### **a) Dates d'établissement et de présentation de l'information financière**

Le Fonds à rendement cible Franklin (le « Fonds ») est un fonds marché à terme au sens du Règlement 81-104 et une fiducie établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie cadre. Société de Placements Franklin Templeton (« SPFT ») (ci-après nommée le « gestionnaire » et « le fiduciaire ») a été constituée en société en vertu des lois de la province d'Ontario, et son siège social est situé au 200 King Street West, Suite 1500, Toronto (Ontario) M5H 3T4. Le gestionnaire est également une filiale indirecte en propriété exclusive de Franklin Resources Inc. (« FRI »), société enregistrée auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis et inscrite à la cote de la Bourse de New York, en plus d'être le gestionnaire, le conseiller en valeurs, l'agent des transferts et le fiduciaire du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 11 avril 2017.

Le Fonds peut offrir une ou plusieurs séries de parts, appelées séries A, F, PF et O. Les frais d'acquisition à la souscription, les frais d'acquisition reportés conditionnels, les frais de gestion et le montant de placement initial minimum diffèrent d'une série à l'autre.

Le Fonds a pour objectif d'obtenir un rendement total supérieur au rendement des bons du Trésor à 91 jours du gouvernement du Canada sur une période de trois ans, indépendamment de la conjoncture de marché, en gérant activement l'exposition directe et indirecte aux actions, aux titres à revenu fixe, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux instruments dérivés, appliquant ainsi des stratégies de placement non conventionnelles peu corrélées avec les actions et les titres à revenu fixe traditionnels.

L'état financier du Fonds comprend l'inventaire du portefeuille au 31 décembre 2017 et l'état de la situation financière au 31 décembre 2017. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et le tableau des flux de trésorerie du Fonds sont présentés pour la période du 11 avril 2017 (début des activités) au 31 décembre 2017.

Le conseil d'administration du gestionnaire a autorisé la publication des présents états financiers le 8 mars 2018.

### 2. Mode de présentation des IFRS

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Les principales méthodes comptables qui ont servi à la préparation des présents états financiers sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées.

### 3. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**a) Classement des actifs et des passifs financiers** — Les actifs financiers et les passifs financiers du Fonds (autres que les instruments dérivés) sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dès le début, car ils sont gérés ensemble et leur rendement est évalué à la juste valeur conformément à la stratégie de placement du Fonds. Les instruments dérivés sont classés comme étant détenus à des fins de négociation et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains (pertes) latents sur les instruments dérivés figurent dans les états de la situation financière du Fonds et sont inscrits dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés dans les états du résultat global, s'il y a lieu. Les gains réalisés sur les instruments dérivés au cours d'une période sont inscrits dans les gains (pertes) nets réalisés sur les placements et les instruments dérivés dans les états du résultat global, s'il y a lieu. La note 12 b) présente les gains (pertes) nets sur les instruments financiers, par catégorie.

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée à la valeur de rachat. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, qui avoisine leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Aux fins de traitement des transactions sur parts, la valeur liquidative s'entend de la différence entre la valeur de l'actif total du Fonds et la valeur de son passif total chaque jour d'évaluation (soit la « valeur liquidative aux fins des opérations »), selon la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net est déterminé conformément aux



# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

IFRS (la « valeur liquidative selon les IFRS ») et peut différer de la valeur liquidative aux fins des opérations d'un Fonds. Lorsque la valeur liquidative aux fins des opérations d'un Fonds ne correspond pas à sa valeur liquidative selon les IFRS, un rapprochement est présenté à la note 11.

- b) Classement des parts rachetables** — L'obligation du Fonds à l'égard du rachat de parts rachetables en circulation comprend une obligation contractuelle de distribuer, annuellement, en trésorerie, tout revenu net et tout gain en capital net réalisé. Cette obligation de rachat n'est donc pas la seule obligation contractuelle liée aux parts. Par conséquent, les parts rachetables en circulation du Fonds sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 Instruments financiers : Présentation.
- c) Évaluation des séries** — L'actif net par part est calculé de façon distincte pour chaque série d'actions du Fonds. L'actif net d'une série donnée est obtenu en calculant la quote-part des actifs et des passifs du Fonds qui est commune à toutes les séries, puis en effectuant un ajustement pour tenir compte des actifs et des passifs qui sont exclusivement attribuables à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, les revenus de placement, et les gains et les pertes en capital et de change réalisés et latents sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net de chaque série, sauf pour les éléments qui sont attribuables précisément à une ou plusieurs séries.
- d) Évaluation des placements** — La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des titres de capitaux propres et des instruments financiers dérivés (les « instruments dérivés ») négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire examine la situation et détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances en cause. Les titres négociés hors cote sont évalués à un prix situé dans la fourchette des derniers cours acheteur et vendeur du marché. Les titres négociés sur plus d'un marché ou inscrits à la cote de plus d'une bourse sont évalués en fonction du marché le plus important et le plus représentatif (soit le marché principal). Certains titres de capitaux propres sont évalués selon leurs caractéristiques fondamentales ou par rapport à des titres similaires.

Les titres de créance sont habituellement négociés sur les marchés hors cote plutôt que sur les marchés boursiers. Le Fonds a recours à diverses techniques d'évaluation pour établir la juste valeur de ces titres. Lorsqu'il y a suffisamment d'activité sur le marché, une approche fondée sur le marché utilisant les cours des teneurs de marché est employée. Lorsque l'activité sur le marché est insuffisante ou limitée, des modèles d'évaluation exclusifs sont utilisés. Ceux-ci tiennent compte des caractéristiques du marché comme les courbes de taux de référence, les écarts de taux, les taux de défaillance estimés, la volatilité prévue des taux d'intérêt sur le marché, les taux d'intérêt nominaux, le calendrier prévu pour les remboursements de capital, les garanties sous-jacentes et les autres caractéristiques uniques des titres permettant d'évaluer les flux de trésorerie pertinents, qui sont ensuite actualisés pour déterminer la juste valeur.

Le Fonds a des méthodes établies pour évaluer la juste valeur des titres et des autres instruments financiers pour lesquels les cours ne sont pas facilement obtenus ou ne peuvent être déterminés de façon fiable. Selon ces méthodes d'évaluation de la juste valeur, le Fonds a recours principalement à une approche fondée sur le marché pour établir la juste valeur d'un placement, en fonction notamment des actifs ou des passifs connexes ou comparables, des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents au sujet du placement. Le Fonds peut aussi appliquer une méthode d'évaluation fondée sur le bénéfice suivant laquelle il calcule la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie que le placement devrait générer. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions visant la cession des titres, mais seulement si ces dernières sont des caractéristiques de l'instrument. Étant donné l'incertitude inhérente à l'évaluation de ce type de placements, les justes valeurs peuvent différer considérablement des valeurs qui auraient été utilisées s'il y avait un marché actif.

Les placements dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou une de ses sociétés affiliées (les « fonds sous-jacents ») sont effectués dans des parts de série O du fonds sous-jacent et sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'évaluation.

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Toutes les techniques d'évaluation des titres sont examinées périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Le comité d'évaluation gère et surveille les politiques et les procédures du Fonds en matière d'évaluation. Ces procédures permettent au comité d'évaluation d'avoir recours à des services d'évaluation des cours par des prestataires indépendants, à des cotations de courtiers et à d'autres sources sur le marché pour établir la juste valeur.

**e) Instruments financiers dérivés** — Le Fonds peut investir dans des instruments dérivés en vue d'atténuer les risques ou de s'exposer à différents placements ou marchés. Les instruments financiers dérivés peuvent également être utilisés aux fins de transactions lorsque le gestionnaire de portefeuille pense que ce serait plus efficace que d'investir directement dans des instruments financiers sous-jacents. Les instruments dérivés sont des contrats financiers fondés sur un montant sous-jacent ou notionnel, qui ne nécessitent pas de placement initial, ou qui nécessitent un placement initial inférieur à celui qui serait normalement nécessaire pour obtenir des réactions similaires à l'évolution des facteurs de marché, et qui exigent ou permettent le règlement net. Les instruments dérivés comportent divers risques, dont celui que la contrepartie soit incapable de remplir ses obligations énoncées au contrat, la possibilité d'un marché secondaire peu liquide et la possibilité que les fluctuations du marché exposent le Fonds à des gains ou à des pertes dépassant les montants présentés dans les états de la situation financière. Le gain (ou la perte) réalisé et la plus-value (ou la moins-value) latente sur ces contrats pour la période sont présentés dans les états du résultat global.

**i) Contrats de change à terme** — Lorsqu'un Fonds achète ou vend des titres étrangers, il peut conclure des contrats de change à terme afin de réduire au minimum le risque de change entre la date de la transaction et la date de règlement. Un contrat de change est un accord entre deux parties qui conviennent d'échanger des monnaies différentes à une date future, moyennant un taux de change convenu.

Un Fonds peut également conclure des contrats de change à terme pour se protéger des fluctuations des taux de change. Ces contrats sont évalués selon l'écart entre le taux de change à terme contractuel et le taux à terme moyen des contrats de change à terme pour les monnaies détenues ou pour les monnaies vendues à découvert à la date de présentation. Les gains ou les pertes latents sur ces contrats sont inscrits dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes réalisés ainsi que les variations des gains et des pertes latents sont inscrits dans les états du résultat global.

**ii) Options** — Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options achetées sont comptabilisées dans les placements; les options émises (vendues) sont comptabilisées dans les passifs dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière et les gains ou les pertes découlant de la réévaluation sont présentés dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés, dans les états du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés dans le gain (la perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés dans les états du résultat global.

Les options en cours à la clôture de la période sont présentées dans l'inventaire du portefeuille sous les titres « Options achetées » ou « Options émises ».

**iii) Swaps** — Le Fonds peut investir dans des swaps, essentiellement afin de gérer son exposition au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt et à des actifs de référence. Un swap est un contrat entre deux parties visant l'échange, à intervalles périodiques, de flux de trésorerie dont le montant est calculé en fonction d'un montant notionnel. Ces paiements périodiques versés ou reçus sont comptabilisés quotidiennement et sont présentés dans les états de la situation financière,

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

dans le montant à payer aux courtiers ou dans le montant à recevoir des courtiers. Le Fonds peut investir dans les swaps suivants :

- i) Un swap sur défaillance est un contrat conclu entre le Fonds et une contrepartie, aux termes duquel l'acheteur du contrat bénéficie d'une protection contre le risque de crédit, tandis que le vendeur du contrat garantit la qualité de crédit d'un instrument de créance spécifié dans le contrat. L'instrument de créance sous-jacent spécifié peut être un émetteur unique de dette de société ou de dette souveraine, un indice de crédit ou une partie d'un indice de crédit. Le vendeur reçoit des versements périodiques calculés selon un pourcentage d'un montant notionnel. En cas de défaillance de l'instrument de créance sous-jacent spécifié, l'acheteur a le droit de recevoir du vendeur le notionnel du swap sur défaillance en échange de l'instrument de créance spécifié ou un autre montant convenu.
- ii) Un swap de taux d'intérêt est principalement utilisé pour gérer l'exposition aux variations de taux d'intérêt et/ou pour en tirer parti. Il s'agit d'un accord conclu entre le Fonds et une contrepartie, visant l'échange d'un montant fixe contre un montant variable lié à un taux d'intérêt et à un notionnel convenu. Les accords peuvent se négocier de gré à gré sur le marché hors cote (« swaps de taux d'intérêt hors cote ») ou être négociés sur une bourse réglementée (« swaps de taux d'intérêt faisant l'objet d'une compensation centralisée »).
- iii) Le swap sur rendement total est principalement utilisé afin d'obtenir l'exposition à un actif de référence et d'en tirer un avantage. Il s'agit d'un accord conclu entre le Fonds et une contrepartie, visant l'échange d'un montant fixe contre un montant variable établi en fonction du rendement d'un actif sous-jacent. Ce rendement comprend le revenu généré par l'actif et les gains en capital. Les accords peuvent se négocier de gré à gré sur le marché hors cote (« swap sur rendement total hors cote ») ou être négociés sur une bourse réglementée (« swap sur rendement total faisant l'objet d'une compensation centralisée »).

Un swap de gré à gré bilatéral est un contrat conclu entre le Fonds et une contrepartie visant l'échange de flux de trésorerie entre les deux parties tout au long de la durée du swap. Les swaps de gré à gré bilatéraux sont évalués à la valeur de marché quotidiennement et les variations de valeur sont présentées dans les gains (pertes) latents sur les instruments dérivés dans les états de la situation financière. Conformément aux conditions du contrat, le Fonds peut être tenu de donner des titres ou de la trésorerie en garantie. Les titres donnés en garantie, le cas échéant, sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille et sont comptabilisés dans les placements à la juste valeur par le biais du résultat net des états de la situation financière. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans la marge et le compte de garantie reçue ou donnée dans les états de la situation financière.

Un swap de gré à gré faisant l'objet d'une compensation centralisée est un contrat entre le Fonds et une contrepartie, et dont la compensation est effectuée par un commissionnaire sur les marchés à terme par l'intermédiaire d'une chambre de compensation. Une fois la compensation effectuée, la chambre de compensation agit à titre de contrepartie centrale qui permet que des paiements périodiques versés ou reçus soient effectués pendant toute la durée de l'opération.

Les swaps de gré à gré faisant l'objet d'une compensation centralisée sont évalués quotidiennement à la valeur de marché. Les versements ultérieurs (la marge de variation) requis pour maintenir les niveaux de la garantie sont effectués ou reçus en fonction des variations quotidiennes de la valeur des swaps et sont comptabilisés dans la marge et le compte de garantie reçue ou donnée dans les états de la situation financière. Les gains ou les pertes découlant de la réévaluation sont comptabilisés dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés, dans les états du résultat global.

Pour les instruments dérivés hors cote négociés aux termes d'une convention-cadre de l'ISDA, le dépôt d'une garantie est requis pour le Fonds ou la contrepartie concernée, si l'exposition nette de l'ensemble des instruments dérivés hors cote conclus avec cette contrepartie excède un seuil minimal de transfert, et cette garantie peut varier en fonction de la contrepartie et du type d'accord. La garantie est habituellement déterminée chaque jour à la fermeture des bureaux, et toute garantie supplémentaire requise en raison de variations de la valeur des instruments dérivés doit être livrée par le Fonds ou la contrepartie dans les jours ouvrables suivants. Les garanties peuvent prendre la forme de trésorerie et/ou de titres. La trésorerie donnée en garantie par le Fonds ou les marges initiales sont présentées dans les états de la situation financière à

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

titre de marge et de compte de garantie reçue ou donnée, et les titres donnés en garantie sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille du Fonds concerné. Dans le cas où un Fonds ne respecterait pas ces dispositions, la contrepartie au dérivé a le droit de mettre fin au contrat dérivé et d'exiger que le Fonds lui règle immédiatement les instruments dérivés hors cote qui représentent un passif net.

- f) Compensation des instruments financiers dérivés** — Le risque de crédit des contreparties aux instruments dérivés est géré en effectuant une évaluation en bonne et due forme de la qualité du crédit de chaque contrepartie potentielle. Le Fonds tente de réduire son exposition au risque de contrepartie des instruments dérivés hors cote, si possible, en concluant des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») avec certaines contreparties. Ces conventions contiennent diverses dispositions, notamment en ce qui concerne les conventions-cadres de compensation juridiquement exécutoires, les exigences de garantie, les cas de défaillance et la résiliation anticipée. La contrepartie peut déclencher la résiliation notamment en cas de détérioration de la qualité de son crédit. Le Fonds peut être responsable de la résiliation notamment s'il ne peut maintenir certains seuils d'actif net et/ou limiter la baisse de l'actif net sur diverses périodes. En cas de défaillance ou de résiliation anticipée, la convention-cadre de l'ISDA permet à la partie qui n'est pas en défaut d'opérer une compensation avec déchéance du terme de l'ensemble des transactions pour obtenir un montant net que l'une des contreparties devra verser à l'autre. Toutefois, en l'absence de défaillance ou de résiliation anticipée, les actifs et les passifs dérivés hors cote sont réglés et présentés au montant brut, sans compensation dans les états de la situation financière. En cas de résiliation anticipée causée par la contrepartie, le Fonds pourrait régler immédiatement tout passif net dû à la contrepartie conformément à la convention-cadre de l'ISDA.

Les exigences de garantie diffèrent d'un type d'instrument dérivé à l'autre. Les exigences de garantie et les marges initiales sont déterminées par les courtiers ou les chambres de compensation pour les instruments dérivés négociés en bourse ou faisant l'objet d'une compensation centralisée.

Pour plus de renseignements sur les actifs et les passifs dérivés présentés au montant brut, les montants disponibles à des fins de compensation et les montants donnés en garantie ou détenus en fiducie pour le Fonds, voir la note 12 a).

- g) Coûts de transactions** — Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, engagés dans le cadre de l'achat et de la vente de titres, sont passés en charges au cours de la période et inscrits dans les états du résultat global.

Les Fonds qui investissent dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou une de ses sociétés affiliées (les « fonds sous-jacents ») n'entraînent aucuns coûts de transactions.

- h) Transactions sur titres, revenus de placement, charges et distributions** — Les transactions sur titres sont inscrites à la date de transaction. Les frais estimatifs sont comptabilisés quotidiennement. Les revenus de dividendes et les distributions reçues de fonds sous-jacents ou versées à ceux-ci sont inscrits à la date ex-dividende.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global correspondent aux intérêts au taux nominal qu'a reçus le Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire.

Les gains ou les pertes réalisés et latents sur les transactions sur titres sont établis au coût moyen. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ni les escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro.

- i) Impôts** — Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Le Fonds a droit à un remboursement de l'impôt sur les gains en capital nets réalisés, calculé d'après une formule, au moment du rachat des parts du Fonds. En outre, le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt minimum de remplacement pour certains placements et certains revenus définis respectivement aux parties X.2 et XII.2 de la Loi.

Au cours de l'exercice, le Fonds distribue une part suffisante de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés imposables de l'année d'imposition pour ne payer aucun impôt aux termes de la partie 1 de la Loi. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été inscrite à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Le Fonds peut être assujéti à un impôt sur le revenu de placement, sur les gains en capital à la vente de titres et sur certaines opérations en devises, dans les pays où il investit. Les éventuels impôts étrangers sont comptabilisés conformément à la réglementation fiscale et aux taux établis par les autorités fiscales des pays où le Fonds investit. Lorsque les gains en capital étrangers sont assujétiés à l'impôt, le Fonds comptabilise un passif d'impôt différé estimatif correspondant au montant qui serait à payer en cas de cession des titres à la date d'évaluation.

**j) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation** — La monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien (CAD), monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités. Les titres du Fonds sont offerts au Canada, les souscriptions et les rachats étant principalement libellés en dollars canadiens. Par conséquent, le gestionnaire a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien. Il s'agit aussi de la monnaie de présentation du Fonds.

**k) Conversion des devises** — Les titres en portefeuille et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change moyen en vigueur à la date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres et les éléments de revenu libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Si le taux de change n'est pas disponible ou si le taux disponible n'est pas fiable, il sera déterminé au moyen de méthodes établies et acceptées par le conseil d'administration et le gestionnaire.

Les gains ou les pertes de change réalisés proviennent de la vente de devises, de la variation de la valeur entre la date de transaction et la date de règlement des transactions sur titres et sur capitaux propres, et de l'écart entre, d'une part, les montants inscrits en devises au titre des dividendes, des intérêts, des retenues d'impôt étranger et des titres américains à court terme et, d'autre part, l'équivalent dans la monnaie fonctionnelle des montants réellement reçus ou versés. Ces gains ou pertes sont présentés aux états du résultat global au poste « Gain (perte) de change réalisé ou latent, montant net ».

**l) Entités structurées non consolidées** — Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents considérés comme des entités structurées non consolidées, puisque le pouvoir décisionnel sur ces fonds sous-jacents n'est pas conféré par les droits de vote ou les autres droits de cette nature détenus par le Fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents doivent respecter les conditions établies dans les documents de placement de chacun d'eux; ils sont exposés au risque de marché en raison des incertitudes liées à l'évolution de la valeur de ces fonds. L'objectif des fonds sous-jacents est généralement d'obtenir une plus-value du capital à long terme et/ou de réaliser un revenu à court terme en investissant dans un ensemble de titres et dans d'autres fonds, conformément à leurs stratégies de placement. Les fonds sous-jacents emploient diverses stratégies afin d'atteindre leurs objectifs de placement.

Les fonds sous-jacents financent leurs activités par l'émission de parts rachetables au gré du porteur accordant à celui-ci le droit à une quote-part de l'actif net du Fonds.

Le Fonds peut investir dans des fonds négociés en bourse (« FNB »), qui sont aussi considérés comme étant des entités structurées non consolidées, puisque le pouvoir décisionnel sur ces FNB n'est pas conféré par les droits de vote ou d'autres droits de cette nature détenus par le Fonds.

Le Fonds ne consolide pas ses placements dans des fonds sous-jacents et des FNB, mais les comptabilise à la juste valeur, le gestionnaire ayant établi que le Fonds répond à la définition d'« entité d'investissement », conformément à IFRS 10 États financiers consolidés, car il répond aux critères suivants :

- i) Le Fonds obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour lui de leur fournir des services de gestion de placement.
- ii) Le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-value du capital, de revenus d'investissement, ou les deux.
- iii) Le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents et dans les FNB est présentée dans l'inventaire du portefeuille du Fonds et est également inscrite dans les états de la situation financière du Fonds dans les placements non dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation de la juste valeur des placements détenus dans le fonds sous-jacent est inscrite dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements dans les états du résultat global.

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

**m) Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par part** — Le montant de l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités, par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités de la série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette série en circulation pour la période.

**n) Jugements, estimations et hypothèses comptables** — Pour préparer des états financiers selon les IFRS, le gestionnaire doit faire des estimations et poser des jugements et des hypothèses qui touchent les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date des états financiers et les montants des revenus et des charges des périodes en cause. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales décisions faisant appel au jugement consistent à définir la monnaie fonctionnelle du Fonds, tel qu'il est indiqué à la note 3 j), à déterminer si le Fonds répond à la définition d'entité d'investissement et à établir s'il investit dans des entités structurées, tel qu'il est indiqué à la note 3 l). Les hypothèses et les estimations sont utilisées pour le classement des instruments financiers et le calcul de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, comme il est décrit à la note 3 d).

### 4. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Fonds se compose de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Il est géré conformément à son objectif et à ses politiques de placement, et il n'existe pas d'exigences externes relativement aux parts du Fonds. Les variations du capital ayant lieu au cours de la période figurent dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les souscriptions et les rachats de parts du Fonds ne font l'objet d'aucune restriction ou exigence particulière en matière de capital, autres que les exigences de souscriptions minimales. Le Fonds gère son capital en maintenant une solide base afin de soutenir les activités de placement du Fonds tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Les porteurs de parts ont droit aux distributions, qui sont ensuite réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds ou payées en trésorerie au porteur, à son gré. Les parts du Fonds sont rachetables au gré des porteurs, conformément aux modalités de la déclaration de fiducie.

Les variations des parts émises sont indiquées ci-dessous :

	Série A	Série F	Série O	Série PF
	31 décembre 2017	31 décembre 2017	31 décembre 2017	31 décembre 2017
Nombre de parts en circulation à l'ouverture de la période	—	—	—	—
Souscriptions	104 020	15 676	219 009	315 934
Réinvestissements	699	148	2 172	673
Rachats	(480)	—	(9 171)	(11 732)
Nombre de parts en circulation à la clôture de la période	104 239	15 824	212 010	304 875

### 5. Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est le fiduciaire, le placeur principal, l'agent chargé de la tenue des registres, le conseiller en valeurs et l'agent des transferts du Fonds. Le gestionnaire, et/ou ses sociétés affiliées, fournit tous les services de gestion et d'administration requis dans le cadre des activités quotidiennes du Fonds ou s'assure de leur prestation, notamment le marketing, la promotion, le placement des titres du Fonds, les services de conseil en placement et le recrutement des membres clés de la direction du Fonds. Le gestionnaire a retenu les services de sociétés affiliées à titre de conseillers en valeurs ou de sous-conseillers (le « conseiller en valeurs » ou le « sous-conseiller ») afin de fournir au Fonds des services d'analyse et des recommandations en matière de placement et d'effectuer les transactions de portefeuille ou d'en confier le mandat à des courtiers.

#### a) Frais de gestion et de conseil en placement (« frais de gestion »)

Le Fonds verse mensuellement des frais de gestion au gestionnaire. Une partie des frais de gestion payés au gestionnaire peut être versée à un sous-conseiller pour les services de sous-conseiller fournis, s'il y a lieu. Les frais de gestion à payer à la clôture d'une période sont indiqués dans l'état de la situation financière du Fonds. Ces frais mensuels correspondent à 1/12 du taux annuel

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 5. Opérations avec des parties liées (suite)

applicable à l'actif net moyen de chaque série établi chaque mois, majoré des taxes applicables. Les taux annuels s'établissent comme suit :

Série A : 1,90 %

Série F : 0,90 %

Série PF : 0,70 %

Les frais de gestion de la série O du Fonds sont négociés entre le porteur de parts et le gestionnaire, et le porteur de parts les verse directement au gestionnaire.

Pour éviter une double facturation des frais de gestion imputés au Fonds en raison de ses placements dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire, les frais qui seraient autrement payables par le Fonds sont réduits de façon à tenir compte des frais de gestion indirectement payés par le Fonds sur les placements dans des fonds sous-jacents.

#### **b) Frais d'administration fixes**

En contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration annuels à taux fixes (sauf pour la série O), le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts qui lui sont propres (les « coûts du Fonds »), comme les coûts d'emprunt et d'intérêt, les coûts liés aux assemblées des porteurs de titres (tel que le permet la réglementation en valeurs mobilières du Canada), les frais et la rémunération du comité d'examen indépendant, les jetons de présence et les frais des administrateurs, et tous les coûts et charges liés à des poursuites intentées au nom du Fonds, ou pour faire valoir ses droits, ainsi que les coûts engagés à des fins de conformité avec de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires. Les charges d'exploitation payables par le gestionnaire comprennent, entre autres, les honoraires de l'agent des transferts, les droits de garde, les frais juridiques et les honoraires d'audit. Comme le Fonds n'a pas payé directement ces charges en tant que telles, elles ne sont pas inscrites dans l'état du résultat global.

Le gestionnaire peut, pour certains exercices et dans certains cas, abandonner une partie des frais d'administration d'une série ou absorber certains coûts du Fonds. La décision d'abandonner tout ou partie des frais d'administration ou d'absorber certains coûts du Fonds est prise au gré du gestionnaire. En outre, le gestionnaire paie toutes les charges d'exploitation de la série O.

Ces frais d'administration fixes mensuels correspondent à 1/12 du taux annuel applicable à l'actif net quotidien moyen de chaque série établi chaque mois, majorés des taxes applicables, sauf pour la série O. Le taux annuel est de 0,20 % pour les séries A et F et de 0,15 % pour la série PF. La série O est exempte de frais d'administration. Les frais d'administration fixes payables à la clôture de chaque période sont présentés dans l'état de la situation financière.

#### **c) Placements du gestionnaire**

Au 31 décembre 2017, le gestionnaire détenait le nombre indiqué de parts du Fonds.

31 décembre 2017	
Série A	49 000
Série F	500
Série O	500
Série PF	250 000

Les placements du gestionnaire représentaient 48,7 % de l'actif net du Fonds au 31 décembre 2017.

#### **d) Sociétés affiliées prestataires de services**

Franklin Templeton Investment Management Limited, société affiliée au gestionnaire, est le sous-conseiller du Fonds.

Franklin Templeton Services, LLC (« FTS ») fournit les services de comptabilité et d'évaluation de portefeuille liés au Fonds, ainsi que certains services administratifs au gestionnaire. FTS est une société affiliée au gestionnaire et peut être rémunérée par celui-ci en contrepartie de ses services.

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 5. Opérations avec des parties liées (suite)

#### e) Autres services

En plus de fournir des services de gestion et de conseil en placement, le gestionnaire agit à titre de fiduciaire, d'agent chargé de la tenue des registres et d'agent des transferts pour le Fonds. Ces services sont fournis par le gestionnaire dans le cours normal des activités et font partie de ceux qu'il offre en contrepartie des frais d'administration que lui verse le Fonds, tel qu'il est indiqué à la note 5 b).

### 6. Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition que doivent payer les porteurs de parts de la série A dépendent de l'option d'achat choisie au moment de la souscription.

S'il choisit de payer les frais d'acquisition à la souscription, l'investisseur qui achète des titres de série A doit payer au courtier des frais négociables pouvant atteindre 6 % du prix d'achat. L'investisseur peut toutefois demander le rachat d'au plus 10 % de ses parts de série A chaque année civile, sans frais de rachat. S'il choisit de payer des frais de rachat différés, l'investisseur qui achète des parts de série A doit payer des frais de rachat au gestionnaire s'il demande le rachat de ses parts dans un délai de six ans suivant la date de souscription. Ces frais de rachat sont établis selon un pourcentage décroissant allant de 6 % à 0 % du coût initial des parts, selon la durée de détention.

Aucuns frais d'acquisition ne sont exigés à la vente de parts des séries F, PF et O du Fonds.

### 7. Intérêts détenus dans d'autres entités

Tel qu'il est indiqué à la note 3 I), les fonds sous-jacents et les FNB sont des entités structurées non consolidées et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les tableaux ci-dessous présentent la participation du Fonds dans des entités structurées non consolidées, en dollars et en pourcentage, au 31 décembre 2017.

	Au 31 décembre 2017		
	Juste valeur du fonds sous-jacent/FNB (en milliers)	Juste valeur des placements dans le fonds sous-jacent/FNB <sup>a)</sup> (en milliers)	Pourcentage des placements dans le fonds sous-jacent/FNB %
<b>Fonds à rendement cible Franklin</b>			
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	758 597 \$	493 \$	0,07 %
Fonds d'obligations de sociétés Franklin Bissett	198 917	393	0,20 %
Fonds du marché monétaire Franklin Bissett	203 282	272	0,13 %
Templeton Emerging Markets Smaller Companies Fund	1 522 981	159	0,01 %
Fonds mondial d'obligations Templeton	1 910 140	161	0,01 %
iShares Emerging Markets Local Currency Bond ETF	398 449	110	0,03 %
iShares JP Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	15 235 892	108	—*
iShares MSCI ACWI ETF	11 040 162	181	—*
iShares MSCI Japan ETF	24 002 289	91	—*
S&P Depository Receipt Bloomberg Barclays High Yield Bond ETF	15 674 239	196	—*
S&P Depository Receipt Gold Trust ETF	43 686 023	191	—*

\* Montant arrondi au point de pourcentage le plus près.

<sup>a)</sup> Représente la juste valeur des actifs financiers comptabilisée au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net » des états de la situation financière.

### 8. Commissions des courtiers

Les commissions versées aux courtiers pour des transactions sur titres effectuées pendant la période close le 31 décembre 2017 sont présentées ci-après.



# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 8. Commissions des courtiers (suite)

Une partie des commissions payées peut représenter une rémunération pour des biens et des services utilisés dans les décisions concernant les placements ou les transactions; il peut s'agir de recherches sur les placements, d'analyses ou de rapports (les « services de recherche »). Lorsqu'elle a pu être établie, la valeur des services de recherche compris dans les commissions payées s'établit comme suit :

31 décembre 2017	
Commissions	Frais de recherche
(en milliers)	(en milliers)
5 \$	1 \$

### 9. Impôts

À la clôture de chaque année d'imposition, le gestionnaire détermine le montant du revenu net et des gains en capital réalisés du Fonds à distribuer à chaque porteur de parts.

S'il en fait la demande au Fonds par écrit, un porteur de parts peut recevoir les distributions en trésorerie. Autrement, elles sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds à la valeur liquidative aux fins des opérations à la date de distribution.

Au 31 décembre 2017, le Fonds ne disposait pas de perte en capital non utilisée à des fins fiscales. Les pertes en capital, le cas échéant, peuvent être reportées indéfiniment pour réduire des gains en capital imposables futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur. Le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital au 31 décembre 2017.

### 10. Gestion des risques financiers

Les risques liés à la détention d'instruments financiers sont inhérents aux activités du Fonds et sont gérés au moyen d'un processus continu d'évaluation et de suivi. Ces risques financiers comprennent notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de concentration. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Ces risques sont atténués par une sélection prudente de titres et d'autres instruments financiers par les conseillers en valeurs du Fonds, compte tenu des directives de placement. Les risques sont évalués selon une méthode qui tient compte de l'incidence prévue des changements raisonnablement possibles dans les facteurs de risque pertinents sur les résultats et sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds.

#### a) Risque de change

Le Fonds, et les fonds sous-jacents, peuvent détenir des actifs et des passifs libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle, ce qui les expose au risque de change du fait que la valeur des actifs et des passifs fluctue sous l'effet de la variation des taux de change.

Le gestionnaire suit l'évolution du risque de change du Fonds et peut conclure des contrats de change à terme afin de réduire ce risque.

Les tableaux ci-dessous présentent l'exposition du Fonds au risque de change, s'il y a lieu. Les montants ont été établis en fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires, diminuée des passifs. Lorsqu'une devise représente moins de 5 % de l'actif net du Fonds, elle est inscrite dans « Autres ». Le tableau indique aussi la diminution ou l'augmentation de l'actif net qui aurait

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 10. Gestion du risque lié au capital (suite)

eu lieu si la monnaie fonctionnelle s'était appréciée ou dépréciée de 5 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables demeurant constantes. Les résultats réels peuvent différer des résultats établis selon l'analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Monnaie	31 décembre 2017	
	Montant (en milliers)	Pourcentage de l'actif net
USD .....	1 105 \$	17,21 %
Autres .....	328	5,09 %
	<u>1 433 \$</u>	<u>22,30 %</u>
Incidence d'une variation de 5 % du taux de change sur l'actif net .....	72 \$	1,12 %

#### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la variation des taux d'intérêt ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers portant intérêt. Le gestionnaire surveille périodiquement la sensibilité globale aux taux d'intérêt.

Le Fonds n'est pas directement exposé au risque de taux d'intérêt, puisqu'il ne détenait pas de titres importants portant intérêt (sauf des dépôts à terme d'un jour) au 31 décembre 2017.

#### c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient par suite de la fluctuation des cours du marché (autre que celle découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt). Ces fluctuations peuvent être causées par des facteurs propres à un instrument financier donné ou à son émetteur, ou par des facteurs influant sur un marché ou un segment de marché. Les autres actifs et passifs étant des éléments monétaires de courte durée, ils ne sont pas assujettis à l'autre risque de prix.

Le tableau ci-dessous présente l'augmentation ou la diminution prévue de l'actif net si la valeur des placements du Fonds avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes. Les résultats réels peuvent différer des résultats établis selon l'analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

31 décembre 2017	
Incidence sur l'actif net (en milliers)	Pourcentage de l'incidence sur l'actif net
265 \$	4,13 %

#### d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles, car il est exposé à des rachats quotidiens de parts en trésorerie. Le fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit est essentiellement investi dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et dont il est facile de se départir.

Les passifs financiers du Fonds, qui peuvent comprendre les rachats à payer, les distributions à payer, les charges à payer et les passifs dérivés, ont une échéance d'au plus trois mois. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Conformément à l'objectif de placement du Fonds, le gestionnaire surveille la position en liquidités de façon continue.

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 10. Gestion du risque lié au capital (suite)

#### e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations ou à l'un de ses engagements à l'égard du Fonds. La juste valeur d'un instrument financier tient compte de la notation de l'émetteur; elle représente donc l'exposition maximale du Fonds au risque. Le risque de crédit est en général moins important si l'émetteur a reçu une notation élevée d'une agence de notation indépendante et plus important si l'émetteur a reçu une notation faible ou n'est pas noté. Les notations de crédit, s'il y en a, sont présentées à la fin de l'inventaire du portefeuille.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de crédit lié aux créances connexes est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers principaux qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard de ses actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Au 31 décembre 2017, les opérations en trésorerie et les transactions sur titres étaient toutes effectuées par des banques notées A ou plus par Standard & Poor's.

#### f) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie d'actifs, que ce soit dans une région, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds.

Répartition géographique	31 décembre 2017 (%)	Pondération des catégories d'actifs	31 décembre 2017 (%)
Amérique du Nord	56,89	Actions ordinaires	45,33
Europe	12,35	Fonds sous-jacents	23,02
Asie	11,48	Fonds négociés en bourse	13,66
Australie et Nouvelle-Zélande	0,95	Actions privilégiées	0,37
Moyen-Orient et Afrique	0,63	Titres à court terme et tous les autres actifs, montant net	17,62
Amérique latine et Caraïbes	0,08		

#### g) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 — prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 — données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 — données d'entrée relatives à l'actif ou au passif non fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La détermination du caractère « observable » ou non des données d'entrée exige une grande part de jugement de la part du gestionnaire. Le gestionnaire considère comme des données d'entrée observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les instruments financiers négociés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme des marchés actifs, mais évalués selon les cours du marché, les cours fournis par des courtiers ou les cours fournis par d'autres sources qui se fondent sur des données d'entrée observables sont classés au niveau 2. Les données d'entrée relatives aux

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

---

### 10. Gestion du risque lié au capital (suite)

placements dont l'évaluation est de niveau 3 sont essentiellement non observables, car ces placements ne se négocient qu'occasionnellement. Il peut s'agir notamment de titres de capitaux privés ou de titres de créance de sociétés. Puisqu'il n'y a pas de cours observables disponibles pour ces titres, le gestionnaire a recours à des techniques d'évaluation pour établir leur juste valeur.

Les placements du Fonds sont habituellement classés comme suit :

- **Actions** – Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment ou n'ont pas de facteur d'évaluation de la juste valeur, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables (p. ex., des transactions pour des titres similaires du même émetteur) et classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.
- **Obligations et placements à court terme** – Les titres de créance sont habituellement négociés sur les marchés hors cote plutôt que sur les marchés boursiers. Les données d'entrée jugées importantes pour l'évaluation sont habituellement observables; il s'agit notamment des courbes de taux de référence, des écarts de taux, des taux de défaillance estimés, de la volatilité prévue des taux d'intérêt sur le marché, des taux d'intérêt nominaux, du calendrier prévu pour le remboursement de capital, des garanties sous-jacentes et des autres caractéristiques uniques des titres permettant d'évaluer les flux de trésorerie pertinents. Par conséquent, les obligations et les placements à court terme sont classés au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.
- **Placements dans des fonds communs de placement, des fiducies à participation unitaire et des fonds négociés en bourse** — Les positions du Fonds dans des fonds communs de placement, des fiducies à participation unitaire et des fonds négociés en bourse sont habituellement des titres activement négociés pour lesquels un prix fiable est observable. Elles sont donc classées au niveau 1. Lorsque l'évaluation de la juste valeur nécessite l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, ces placements sont transférés au niveau 3.
- **Options achetées et options vendues** — Les positions en options achetées et en options vendues du Fonds sont évaluées selon leur cours de clôture à la bourse ou sur le marché hors cote où le contrat est principalement échangé. Par conséquent, les options achetées et les options vendues qui sont négociées en bourse sont classées au niveau 1. Les options achetées et les options vendues qui sont négociées sur les marchés hors cote sont classées au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.
- **Autres actifs dérivés et passifs dérivés** — Les actifs dérivés et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme, de swaps de taux d'intérêt, de swaps sur défaillance et de contrats à terme normalisés qui sont évalués principalement sur la base du notionnel, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie, des taux d'intérêt et des écarts de taux. Les contrats pour lesquels les écarts de taux de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit ne sont pas considérées comme importantes pour évaluer la juste valeur, sont classés au niveau 2.

La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir pour les parts vendues, des dividendes et des intérêts à recevoir, des ventes ou des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 10. Gestion du risque lié au capital (suite)

Les tableaux qui suivent présentent le classement des actifs et des passifs financiers du Fonds évalués à la juste valeur au 31 décembre 2017.

	31 décembre 2017			
	Niveau 1 (en milliers)	Niveau 2 (en milliers)	Niveau 3 (en milliers)	Total (en milliers)
Actions — position acheteur	2 935 \$	— \$	— \$	2 935 \$
Fonds communs de placement, fiducies à participation unitaire et fonds négociés en bourse	2 355	—	—	2 355
Titres à court terme	—	950	—	950
Total des placements	5 290 \$	950 \$	— \$	6 240 \$
Options achetées	8 \$	— \$	— \$	8 \$
Options vendues	2	—	—	2
Actifs dérivés	— \$	57 \$	— \$	57 \$
Passifs dérivés	—	18	—	18

Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de leur juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Conformément aux politiques du Fonds en matière d'évaluation, le Fonds peut utiliser des facteurs d'ajustement de la juste valeur lorsque les cours du marché sont réputés avoir été influencés par des événements importants survenus sur le marché dépassant certains seuils prédéterminés.

Au 31 décembre 2017, aucun événement marquant n'avait entraîné le dépassement des seuils de tolérance prédéfinis. Par conséquent, il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2.

### 11. Valeur liquidative aux fins des opérations

Tel qu'il est indiqué à la note 3 a), la valeur liquidative aux fins des opérations par part peut être différente de la valeur liquidative par part selon les IFRS présentée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2017, la valeur liquidative aux fins des opérations par part n'était pas différente de la valeur liquidative par part selon les IFRS.

### 12. Autres renseignements

#### a) Compensation des instruments financiers dérivés

Tel qu'il est indiqué à la note 3 e), le Fonds peut être partie à des conventions-cadres de compensation juridiquement exécutoires prenant la forme de conventions de l'ISDA conclues avec certaines contreparties.

En l'absence d'une convention, ou en cas de défaillance ou de résiliation anticipée, les actifs et les passifs dérivés hors cote sont présentés au montant brut et sans compensation dans les états de la situation financière.

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

### 12. Autres renseignements (suite)

Les tableaux qui suivent présentent les instruments financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation, mais qui ne sont pas compensés au 31 décembre 2017. Le « Montant net » indique l'incidence de l'exercice des droits à compensation pour le Fonds.

31 décembre 2017

Contrepartie	Montants disponibles à des fins de compensation							
	Actifs bruts (en milliers)	Instruments financiers (en milliers)	Garantie détenue en fiducie <sup>a)</sup> (en milliers)	Montant net (en milliers)	Passifs bruts (en milliers)	Instruments financiers (en milliers)	Garantie donnée en nantissement <sup>a)</sup> (en milliers)	Montant net (en milliers)
BANK OF AMERICA, N.A. ....	1 \$	— \$	— \$	1 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
JPMORGAN CHASE BANK, N.A. ....	56	18	—	38	18	18	—	—
Total .....	57 \$	18 \$	— \$	39 \$	18 \$	18 \$	— \$	— \$

<sup>a)</sup> Dans certains cas, le montant de la garantie présenté dans les tableaux ci-dessus a été ajusté conformément à l'exigence de limitation du montant de la garantie pour éviter les effets du surdimensionnement. Le montant réel de la garantie détenue en fiducie et/ou donnée en nantissement peut être plus élevé que les montants présentés dans les tableaux ci-dessus. Une garantie détenue en fiducie désigne un montant détenu par une contrepartie ou un fiduciaire pour le compte du Fonds. Elle n'est donc pas présentée dans les états de la situation financière. La trésorerie reçue en garantie désigne les montants détenus par le fiduciaire ou la contrepartie du Fonds au nom de la contrepartie, sous forme de trésorerie et/ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est incluse dans la marge et garantie dans les états de la situation financière, et les titres donnés en garantie sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille de chaque Fonds.

#### b) Classement des instruments financiers

Tel qu'il est indiqué à la note 3 a), les instruments financiers du Fonds, sauf les instruments dérivés qui sont classés comme étant détenus à des fins de négociation, sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dès le début. Le tableau qui suit présente les gains (pertes) nets sur les instruments financiers, par catégorie, pour la période close le 31 décembre 2017.

31 décembre 2017		
Détenus à des fins de transaction	Désignés au début	Total
(en milliers)	(en milliers)	(en milliers)
65 \$	112 \$	177 \$

### 13. Présentation des états financiers

Les montants indiqués dans les états de la situation financière, les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie ont été arrondis au millier de dollars près. Les soldes inscrits peuvent donc comprendre des montants arrondis à zéro; par conséquent, il est possible que certains postes des différents états financiers n'apparaissent pas. Les montants par part et le nombre de parts en circulation indiqués sont les nombres réels.

# Fonds à rendement cible Franklin

## NOTES ANNEXES Période close le 31 décembre 2017 (suite)

---

### 14. Code des monnaies

La liste qui suit présente les codes des monnaies pouvant être utilisés dans les états financiers.

AUD	Dollar australien
BRL	Real brésilien
CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
DKK	Couronne danoise
EUR	Euro
GBP	Livre sterling
HKD	Dollar de Hong Kong
HUF	Forint hongrois
IDR	Roupie indonésienne
ILS	Shekel israélien
JPY	Yen japonais
KRW	Won sud-coréen
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
PLN	Zloty polonais
SEK	Couronne suédoise
TWD	Nouveau dollar taïwanais
USD	Dollar américain
ZAR	Rand sud-africain

### 15. Modifications comptables futures

IFRS 9 *Instruments financiers* a remplacé IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche remaniée de la comptabilité de couverture. La nouvelle méthode de classement des actifs financiers, fondée sur des principes, dépend des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de ces actifs. Ce modèle se traduit par l'application à tous les instruments financiers d'un modèle unique de dépréciation qui exigera une comptabilisation plus ponctuelle des pertes de créances prévues.

Conformément à l'évaluation d'IFRS 9 effectuée par le gestionnaire, le classement des actifs et des passifs financiers du Fonds sera équivalent à celui qui avait cours avant l'adoption d'IFRS 9, sauf pour les instruments dérivés, qui seront classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon IAS 39, les dérivés étaient classés comme étant détenus à des fins de négociation. Le gestionnaire ne prévoit aucun changement des critères d'évaluation des actifs et des passifs financiers.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la Société de Placements Franklin Templeton, gestionnaire et fiduciaire (le « gestionnaire ») de la Fiducie.

La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers et dans les autres sections du rapport annuel incombe au gestionnaire. Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Voir la note 3 des états financiers pour connaître les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour la Fiducie. L'information financière publiée dans le rapport annuel est conforme à celle présentée dans les états financiers.

Les porteurs de parts ont nommé PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. comme auditeur externe de la Fiducie. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer sur les états financiers une opinion adressée aux porteurs de parts. Leur rapport est présenté à la page suivante.



DUANE GREEN  
Trésorier des Fonds  
Société de Placements Franklin Templeton



D.A. BUCHANAN  
Trésorier des Fonds  
Société de Placements Franklin Templeton



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

### Fonds à rendement cible Franklin (la « Fiducie »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fiducie, qui comprennent les états de la situation financière, du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et le tableau des flux de trésorerie à la date et pour la période indiquée à la note 1, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers de la Fiducie donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la fiducie à la date et pour la période indiquées à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés  
Toronto, (Ontario)  
Le 23 mars 2018



**Rapport annuel**  
**Fonds à rendement cible Franklin**

**Placements Franklin Templeton**

5000, rue Yonge, bureau 900  
Toronto (Ontario) M2N 0A7  
[www.franklintempleton.ca](http://www.franklintempleton.ca)

**Service à la clientèle :**

(416) 364-4672 Télécopieur : (416) 364-1163

**Service à la clientèle – Téléphone sans frais :**

1 800 897-7281 Télécopieur sans frais : 1 866 850-8241

Les montants investis dans des fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds de Placements Franklin Templeton avant d'investir. Les titres de fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre organisme gouvernemental d'assurance-dépôts. Rien ne garantit que la valeur liquidative des titres des fonds du marché monétaire se maintiendra à un niveau constant ni que la totalité du capital que vous avez investi dans les fonds vous sera remise. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; la valeur des parts ou des actions fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement futur. La Société Fiduciary Trust du Canada est une filiale en propriété exclusive de la Société de Placements Franklin Templeton. Gestion de placements Franklin Bissett fait partie de la Société de Placements Franklin Templeton.